

REGLEMENT TOURNOI ET CHALLENGE AVENIR

A.1.1 TOURNOI ET CHALLENGE AVENIR

Dans une saison sportive, cinq (5) Tournois de l'Avenir sont programmés.

Peuvent y participer :

- Tous les athlètes Minimes, garçons et filles.
- Toutes les athlètes Féminines cadettes, juniors, seniors sous réserve qu'elles ne participent pas aux Championnats de France des Clubs ou, au plus, à une (1) journée du Championnat d'Alsace par équipes.
- Tous les athlètes cadets, juniors, seniors Masculins qui effectuent leurs « premiers pas » lors de ces Tournois de l'Avenir.
- **Sont exclus de participation à ces Tournois de l'Avenir, tout athlète ayant concouru dans la saison en cours ou lors d'une saison précédente à plus d'une (1) journée du championnats de France des clubs ou du championnat d'Alsace par équipes.**
- Un Challenge Avenir des clubs est mis en place à chaque Tournoi de l'Avenir suivant un barème de points pour chaque participant, mentionné dans le tableau ci-dessous, :

1 athlète réalisant un « zéro » ou un minime ne réalisant pas au moins 2+2 ne marquent pas de points.

	1 ^{ère} participation	2 ^{ème} participation	3 ^{ème} participation	4 ^{ème} participation	5 ^{ème} participation
MM + MF	10 points	9 points	8 points	7 points	6 points
CM + CF	7 points	6 points	5 points	4 points	3 points
JM + JF	6 points	5 points	4 points	3 points	2 points
SM + SF	5 points	4 points	3 points	2 points	1 point

- Trois Trophées sont mis en jeu à chaque Tournoi de l'Avenir pour les trois meilleurs « clubs formateurs » par l'addition des points obtenus par chaque participant licencié dans un même club.
- A l'issue du 5^{ème} tournoi de l'Avenir, les trois clubs ayant totalisé le plus de points à tous les tournois de l'Avenir se verront décernés les trois trophées du challenge avenir 2008/2009.
- La Ligue d'Alsace dote les trois premiers de chaque département en matériel.

REMARQUES :

Dans l'optique de 50 minimes alsaciens en finale nationale, c'est à cette catégorie d'âge qu'il faut attribuer le plus de points (afin que les clubs cherchent à recruter et former dans cette tranche d'âge).

Chaque Comité Départementale gère les implantations des Tournois de l'Avenir qui reste une compétition départementale, c'est elle qui attribue les Challenges dans son territoire.